

LA MISE AU TOMBEAU

La chapelle de l'ancien cimetière abrite une belle mise au tombeau datant du XV^{ème} siècle (classée au Monuments Historiques), valorisée par un son et lumière qui exalte la troublante beauté d'une œuvre vivante. Le jeu des lumières souligne l'expression des visages et les gestes des acteurs du «Mystère». Le texte est lu par Jean Piat sur une musique du compositeur Jack Labrunie.

Restaurée vers 1960, cette scène présente Nicodème et Joseph d'Arimathie tenant l'extrémité du linceul du Christ. Une des femmes et St Jean soutenant la Vierge. Une autre joint les mains, la dernière tient dans la main gauche le vase d'aromates. On note l'attitude sereine de la Vierge et des autres personnages, la beauté des visages et le drapé des vêtements souligné par une polychromie discrète.

Le spectacle se déclenche lors de l'introduction des 3 pièces de 2€, quel que soit le nombre de personnes présentes.

Embarquez vos randonnées en téléchargeant l'appli **Vallée de la Dordogne - Tour** sur iPhone, l'iPad et l'iPod touch



Mise au tombeau



Entrée de la mise au tombeau

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !!!

N'hésitez pas à laisser votre avis sur notre site internet sur la fiche de randonnée concernée. Si vous avez un souci sur le parcours merci de nous donner les indications précises pour intervenir.

CONSEILS POUR RANDONNER :

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritres et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

VALLEE DE LA DORDOGNE - OFFICE DE TOURISME classé catégorie 1

13 avenue François de Maynard, 46400 Saint-Céré - Tél : +33 5 65 33 22 00
info@vallee-dordogne.com - www.vallee-dordogne.com

RANDONNÉE LE MYSTÈRE DE REYGADES

REYGADES, VALLÉE DE LA DORDOGNE

5.2 KM



BALISAGE : JAUNE . N°3

NIVEAU : FACILE



1h30



0h50 facile



+175m

POURQUOI CETTE RANDO ?

- Panoramas
- Patrimoine bâti
- Spectacle son et lumières (prévoir 3

pièces de 2€)

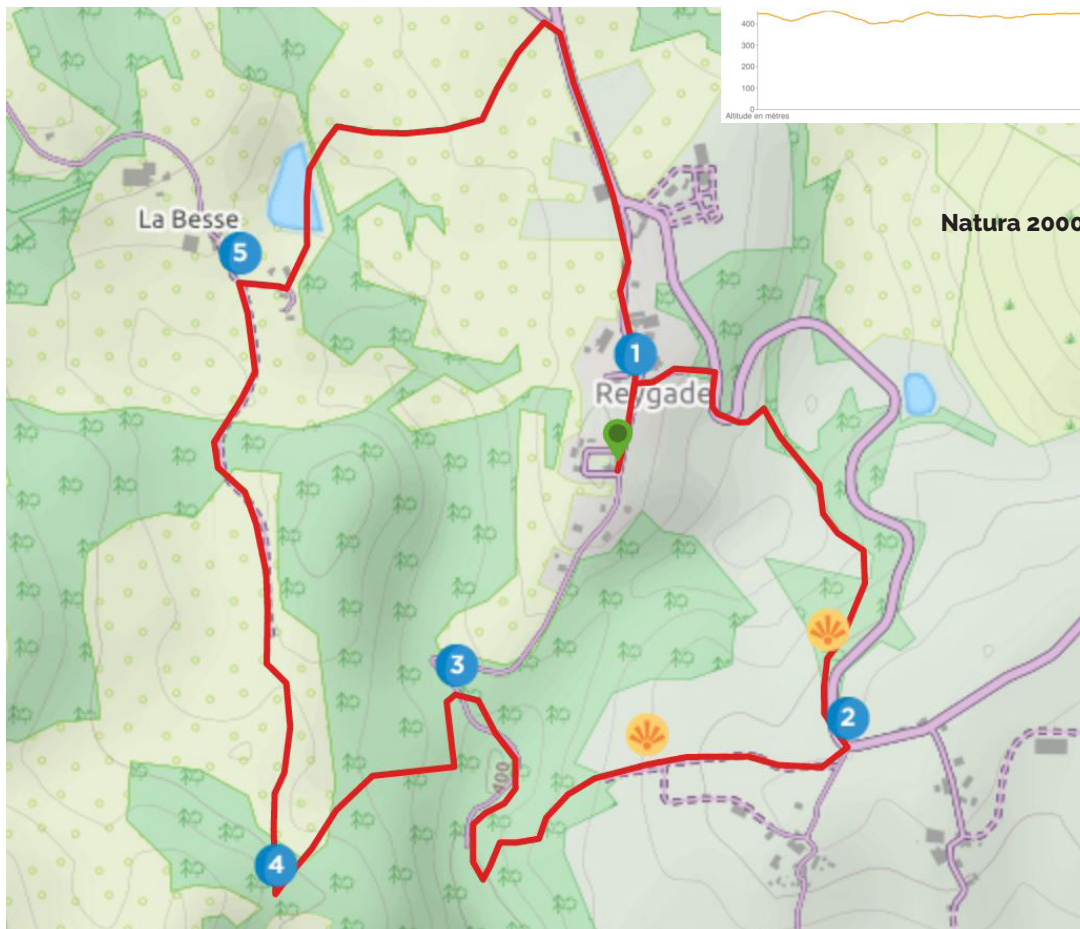
- Le voilier New Yorkais

« Des noyers, des pommiers et des fraisiers : on se croirait déjà dans le Quercy, sur cette petite boucle rafraîchissante entre Reygades et le moulin de Jassoux. »



Vallée de la Dordogne

ROCAMADOUR • PADIRAC • COLLONGES-LA-ROUGE



Affleurement de roche serpentine



UN AFFLEUREMENT SERPENTINIQUE

Les sites de Bettu, Reygades et Cauzenille sont classés Natura 2000, zone de 3 affleurements rocheux de serpentines de part et d'autre de la vallée de la Dordogne. Les affleurements serpentiniques sont isolés et rares. Les pelouses et landes qui s'y développent forment des écosystèmes originaux, faits d'une flore et de groupements de plantes rare. Traditionnellement pâturés par les ovins, ces milieux fragiles, rocaillieux et escarpés, délaissés par les activités agricoles, se referment avec le développement d'arbustes et d'arbres. Seul un peu de pâturage bovin se maintient sur les prairies moins escarpées. Le bûcheronnage, le débroussaillage, les fauches sont nécessaires à la restauration de ces milieux naturels.



DÉPART :

De la chapelle de Reygades, suivre sur 150 m la direction « le bourg ».

- ➊ Tourner à droite sur la route, puis au carrefour à droite. Après un grand virage, emprunter le 1er chemin à droite entre les prés. (*Vue sur Reygades*).
- ➋ Au carrefour, faire 20m à droite, puis prendre le chemin de droite. Descendre jusqu'au moulin de Jassoux. Prendre à droite la route qui monte le long du ruisseau.
- ➌ Dans un virage en épinge, prendre le chemin empierré à gauche, en descente.
- ➍ Après une plantation de noyers, prendre le chemin de terre à droite, puis à gauche à la patte-d'oie. À l'intersection avec le chemin empierré, aller à droite.
- ➎ À La Besse, suivre la route de droite sur 150 m, puis le chemin à gauche en descente. À la route, à droite, rejoindre la chapelle.



Eglise Reygades